

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/09/2009

Réception par le Prefet : 28/09/2009

Publication : 02/10/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-12-4-3

Séance du vendredi 25 septembre 2009

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL GÉNÉRAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HABITATS DE HAUTE ALSACE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU Le décret n° 2008-566 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des offices publics de l'habitat paru au journal officiel du 19 juin 2008,
- VU la délibération du Conseil Général n°E6-2008 du 20/03/2008, complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26/03/2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la décision de la Commission Permanente, séance du 4 juillet 2008, désignant les représentants du Département au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute Alsace,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ - Désigne, au titre des personnes qualifiées,
 - Monsieur André BIANCHI

Chargé de représenter le Département au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute Alsace.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions